La Gazette de Goma Espérance

GOMA ESPERANCE aujourd'hui

Ou en sommes-nous?

Ce mois-ci, **GOMA ESPERANCE** va fêter sa première année d'existence. Il y a un an, le père Boniface présentait à certains d'entre nous son projet pour les jeunes de Goma.

Malgré l'inexpérience de tout le monde, il fut décidé de créer une association, que le père Boniface appela **GOMA ESPERANCE**. Avec beaucoup d'enthousiasme et un peu d'anxiété, le projet a démarré.

Dans un premier temps, les statuts furent déposés (25 juin 2005), ensuite après une réunion avec l'économe du diocèse de Goma, nous avons commencé à imaginer ce qui devait être réalisé (à Goma bien sûr, mais dans un premier temps

à Castanet). En septembre, le logo était créé, le site internet voyait le jour début octobre, avec une fréquentation régulière depuis. Début novembre, nous apprenons avec joie, que le terrain (8 ha) promis par le diocèse de Goma, nous était donné.

DANS CE NUMÉRO:

OU EN SOMMES-NOUS ?

LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS.

QU'EN EST-IL DE LA DÉDUCTION D'IMPÔTS ?

COMBIEN SOMMES-NOUS?

QUEL EST LE RESULTAT DE VOTRE CONTRIBUTION ?

Restait à commencer à

récolter l'argent nécessaire à ce fabuleux projet. Déjà, en en ces premiers mois d'existence, de nombreux dons et adhésions commençaient à nourrir notre compte, mais une association se doit non seulement de récolter de l'argent, mais aussi de créer du lien social avec tous les adhérents et d'autres associations et organismes (Secours Catholique, Café Amitié, Congolais de Toulouse, Sol do Brazil, ...) Alors nous nous sommes creusés la tête, avec plaisir et enthousiasme et nous avons déjà fait ensemble :

- * Le marché de Noël à Auzeville par et avec la présence dans le froid glacial de Jeannine Guitard et de membres du Secours Catholique.
- * L'atelier de couture du Secours Catholique animé par Jeannine. Beaucoup de vêtements, de couvertures, etc sont prêts, il nous manque seulement le moyen de transport pour les envoyer à Goma. Toutes les idées sur ce sujet, seront les bienvenues.
- * Un concert "jazzy" en partenariat avec l'Ecole de Musique de Castanet (11 février 2006), un beau spectacle et une salle bien remplie (142 entrées payantes). A renouveler, d'après vos commentaires, sur d'autres airs et mélopées (peut-être congolais, peut-être Gospel,)
- * Une soirée brésilienne, avec l'aide de l'association 'Sol Do Brazil", danse, musique endiablée ou calme selon vos envies et tempéraments.

Où en est le projet à GOMA?

Le terrain étant en notre possession, il nous faut maintenant l'utiliser, une demande de devis a été faîte (via CARITAS GOMA) pour commencer à évaluer les besoins. Nous l'attendons, pour en discuter avec le Père Boniface et programmer une visite sur place pour nous faire connaître des autorités religieuses et publiques, afin de répondre précisément aux besoins. Un premier voyage et contact sont prévus pour septembre. Cela avance doucement, mais sûrement, nous croyons tous à la réussite de ce projet, mais nous devons faire preuve de patience



Le bulletin officiel de GOMA-ESPERANCE

Année: 2006

Numéro: l

10 juin 2006

* Fête des Fontanelles (2/3 Septembre)

Vous avez tous des vieilleries dans vos caves et greniers, nous le savons, on en a aussi !!! Nous vous proposons de vous en débarrasser, lors du Vide Grenier organisé par la Mairie de Castanet, lors de la fête des Fontanelles. Toutes les ventes iront bien sûr, au bénéfice de l'association. Alors, commencez à faire le tri.

Nous vous tiendrons au courant de la marche à suivre. D'ores et déjà, nous demandons des volontaires.

* Assemblée Générale : (24 Novembre 2006)

L'assemblée générale aura lieu en octobre ou novembre en présence du Père Boniface, une présentation complète de l'association et de l'avancement du projet sera réalisée et nous espérons aussi avoir un diaporama et/ou un video sur GOMA et ses environs, mais aussi une interview de la soeur Deodata et d'autres personnes de Goma et ceci par l'intermédiaire d'une adhérente, qui s'est spontanément proposée pour réaliser ce reportage.

Qu'en est-il de la déduction d'impôts?

Certain des généreux donateurs, nous ont posé la question à juste titre, si ils pouvaient déduire leurs dons de leurs impôts.

A ce jour, cela n'est hélas pas possible, en effet, pour que l'on puisse déduire un don des impôts, il faut que l'association bénéficiaire de ce don, soit déclarée d'utilité publique par le préfet dans un premiers temps et par le Conseil d'Etat dans un deuxième temps. Pour obtenir cette déclaration d'utilité publique, il faut monter un dossier expliquant le but de cette association et donc démontrer quelle est d'utilité publique. (Ceci ne pose pas de problème, en ce qui nous concerne, le projet du père Boniface étant à but humanitaire), par contre, il faut répondre à plusieurs critères (aujourd'hui impossibles à remplir.)

- avoir 3 ans d'ancienneté.
- la fourniture des comptes pendant cette période et un budget d'au moins 45000 €
- avoir au moins 200 adhérents (adhésions à renouveler annuellement).
- l'intervention sur le plan national ou international
- des statuts conformes au modèle approuvé par le Conseil d'Etat.

Nous étudions des solutions, qui nous permettraient d'obtenir plus rapidement cette accréditation. (à suivre)

Combien sommes-nous?

A ce jour, nous sommes 181 adhérents (encore un petit effort pour les 200), la majorité d'entre sont sur Castanet et les alentours, l'action du père Boniface et la nôtre nous permettent de voir arriver des adhésions de Paris, du Sud Est de la France, pas encore bien nombreuses, mais cela démontre qu'au bout d'un an, notre association commence à se développer.

Quel est le résultat de votre contribution?

A ce jour, nous allons dépasser les 15000 €, placés sur un compte épargne, nos frais de fonctionnement ne dépassant pas 1% de cette somme.

